

Avril 2018

Monsieur le Premier Ministre

Messieurs les Vice-Premier ministres

Messieurs les Ministres-Présidents

Messieurs et Madames les Vice-Ministres présidents

En ce début d'année 2018, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale qui a vu son existence légale approuvée en 1999 par tous les Parlements du pays dans le cadre d'un accord de coopération, a publié son neuvième rapport bisannuel sur la thématique 'Citoyenneté et Pauvreté'.

Ce rapport, auquel les associations signataires ont collaboré avec d'autres, n'est pas un document parmi beaucoup d'autres.

On parle beaucoup de démocratie participative et de nouvelles formes de participation impliquant davantage les citoyens. Ce document s'inscrit de façon exemplaire dans cette perspective développée notamment par le premier ministre qui, pour présenter les ambitions de son gouvernement, citait Nelson Mandela: *Vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité. C'est un acte de justice. Il s'agit de protéger les droits humains fondamentaux, le droit de vivre dans la dignité. Libre et décentement.*

Le Service concrétise en effet depuis plus de 20 ans une démarche originale recommandée par le Rapport Général sur la Pauvreté. Y contribuent dans la durée des personnes habituellement exclues du débat public. Tant le Gouvernement fédéral que les entités fédérées peuvent se montrer fiers de l'existence d'un tel dialogue entre des hommes et des femmes dont l'extrême précarité rend la voix inaudible, et d'autres citoyens représentant divers organismes et associations. Le Service a relevé avec succès le défi d'animer ce dialogue au cours duquel ont pu se croiser la parole de ceux dont l'expérience et encore plus la réflexion comptent généralement pour si peu, et celle d'autres citoyens.

Ne le cachons pas, ce dialogue fut à certains moments ardu, même si les personnes vivant dans la pauvreté étaient ancrées et portées par leur milieu et leurs associations. Le rythme des uns, en particulier de ceux qui maîtrisent difficilement l'écrit, diffère fort de ceux qui ont bénéficié d'une bonne formation. Les préoccupations de ceux qui survivent dans la débrouille ne suivent pas la même logique que celles des personnes qui ont les moyens de se projeter dans l'avenir.

Ce rapport a été ainsi nourri de l'expérience de vie, des analyses, des combats et des aspirations de toute une population invisible, généralement réduite au silence. Les conditions qui lui sont faites lui donnent un point de vue irremplaçable sur l'état de notre société. Elle révèle ses failles mais indique aussi des chemins à suivre. Ce rapport est donc un appel non seulement à reconnaître les personnes les plus pauvres comme des citoyens à part entière et des artisans des droits de l'homme, mais aussi à mettre en œuvre des choix politiques essentiels pour être à la hauteur des valeurs proclamées. Loin de réclamer des mesures spécifiques pour une population particulière, ce rapport a l'ambition de pousser notre société vers l'avant, à partir des plus exclus, pour garantir à tous l'accès effectif aux droits fondamentaux et à la citoyenneté.

Ce rapport est entre vos mains. Nous vous demandons d'en faire un outil de travail à tous les niveaux de pouvoir pour concrétiser les espoirs des plus pauvres et leur ambition de contribuer à une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Vice-Premier ministres, Messieurs les Ministres-Présidents, Messieurs et Madames les Vice-Ministres présidents, les associations signataires vous présentent leurs salutations distinguées.

*Contact: Vanessa Joos, Coordinatrice des associations signataires, ATD Quart Monde, Ave. Victor Jacobs 12, 1040 Bruxelles. 02-650.0870. E-mail: burgerarmoede.citoyenpauvrete@gmail.com*